

LA CROIX

DU BENIN

ISSN 1840 - 8184 Justice, Vérité, Miséricorde HEBDOMADAIRE CATHOLIQUE www.croixdubenin.com NUMÉRO 1760 du 17 mai 2024 N° 1221/MISP / DC / SG / DGAI / SCC 300 F CFA

5 ANS DE L'AUMÔNERIE DES GROUPES À SPIRITUALITÉ CHRISTIQUE

Des progrès dans la foi et la dévotion

P. 6-7



Photo / A/S & M/ Francis DOSSOU-YOYO

Les membres des groupes de dévotion au Christ participent à la messe des 5 ans de leur aumônerie, le dimanche 12 mai 2024 à la paroisse Sacré-Cœur de Cotonou

ICI ET AILLEURS

« Force est de reconnaître la persistance d'un malaise social qui interpelle »

(Communiqué final de la session plénière ordinaire des évêques du Bénin)

P. 2

MONASTÈRE DES SŒURS CAPUCINES DE WAWATA
Professions perpétuelles de deux religieuses

P. 5

POINT DE VUE

TRAITE TRANSATLANTIQUE
Le président portugais relance le débat sur la question des "réparations"

P. 10



« Force est de reconnaître la persistance d'un malaise social qui interpelle »

(Communiqué final de la session plénière ordinaire des évêques du Bénin)

La 3^{ème} session plénière ordinaire des évêques du Bénin s'est penchée sur des sujets d'ordre ecclésial, social et politique, notamment le colloque sur le Code électoral, le jubilé des 70 ans du sanctuaire marial de Dassa-Zoumè et les cas récurrents de meurtres enregistrés à travers le pays. Les évêques du Bénin insistent sur la sacralité de la vie. Lisez plutôt !

Communiqué final

Réunis du 13 au 16 mai 2024 au Grand Séminaire Saint-Gall de Ouidah pour leur troisième session plénière ordinaire de l'année pastorale 2023-2024, les Evêques du Bénin ont rendu grâce à Dieu pour la vie de l'Église Catholique au Bénin et dans le monde.

Tout a commencé au soir du 13 mai par les vêpres solennelles, en la fête de la Bienheureuse Notre-Dame de Fatima. À cette occasion, la Conférence Épiscopale du Bénin (C.E.B.) a rendu grâce à Dieu pour divers événements heureux au cours de sa session. Il s'agit :

- du premier anniversaire d'ordination épiscopale de Son Excellence Mgr Coffi Roger ANOUMOU, Evêque de Lokossa ;
- du 10^{ème} anniversaire d'ordination épiscopale de Son Excellence Mgr Antoine SABI BIO, Evêque de Natitingou et dont le jour d'incidence est le 17 mai ;
- de l'anniversaire de naissance de Leurs Excellences Mgr Mark Gerard MILES, Nonce Apostolique près le Bénin et le Togo, et Mgr Roger HOUNGBEDJI, o.p., Archevêque de Cotonou et Président de la Conférence Épiscopale du Bénin ;
- Et enfin, du 16^{ème} anniversaire du rappel à Dieu de Son Éminence Bernardin Cardinal GANTIN, de lumineuse mémoire.

Tout au long de leurs assises, après avoir écouté le Nonce Apostolique près le Bénin et le Togo, Son Excellence Mgr Mark Gerard MILES, les Evêques du Bénin ont abordé plusieurs sujets d'ordre ecclésial, social et politique. Ils ont également accordé quelques audiences.

1. Au plan ecclésial, les Evêques du Bénin se réjouissent de la célébration prochaine du 70^{ème} anniversaire du Sanctuaire Marial National Notre-Dame d'Arigbo, à Dassa-Zoumè, du 16 au 18 Août 2024. À cet effet, ils remercient le comité d'organisation pour les travaux en cours. Ils invitent par ailleurs tout le peuple de Dieu, les fidèles chrétiens, les généreux donateurs, hommes et femmes de bonne volonté, à s'impliquer davantage sur tous les plans pour la réussite de cet événement. Ils prient surtout afin que la Vierge Marie, Notre Dame d'Arigbo, Reine de la Paix et de l'Unité, continue d'obtenir d'abondantes grâces pour nos familles, pour notre Église et pour notre pays.

2. Dans le cadre du Jubilé de l'an 2025, le Pape François a publié, le 09 mai 2024 en la Solennité de l'Ascension, une Bulle intitulée « Spes non confundit » (*L'espérance ne déçoit pas*, Rm 5, 5). Dans ce document très intéressant que nos Evêques nous recommandent vivement de lire, le Saint-Père nous invite à regarder l'avenir avec espérance.

Et pour mieux vivre cette année jubilaire au niveau de l'Église au Bénin, la commission épiscopale pour les pèlerinages organise un grand pèlerinage à la Basilique Notre-Dame de la Paix de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire du 29 juillet au 04 août 2025. À cet effet, un comité d'organisation a été constitué, avec des représentants provenant de tous les diocèses du Bénin. Les Evêques du Bénin encouragent le peuple de Dieu et les âmes de bonne volonté à manifester un réel intérêt pour ce grand rendez-vous ecclésial et cet exercice spirituel d'une grande portée. Ils prient d'ores et déjà pour la réussite de ce pèlerinage.

3. Toujours au cours de l'année jubilaire, l'Église catholique au Bénin aura la joie d'accueillir une fois encore les reliques de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, précisément du 29 décembre 2024 au 24 février 2025. À cet effet, les Evêques du Bénin invitent dès maintenant les fidèles chrétiens à bien vivre ces moments de grâces et de dévotion.

Par ailleurs, en Octobre 2024 s'ouvrira à Rome la deuxième session du Synode des Evêques sur le thème : « Comment être une Église synodale en mission ? ». Les Evêques du Bénin recommandent au peuple de Dieu d'être en communion de prière pour le bon déroulement de cette assemblée synodale, afin que de bonnes décisions en découlent pour l'avenir de notre Église.

4. Le mois de mai, c'est le mois de Marie dans l'Église Universelle. Et dans notre pays, il est consacré aussi aux Séminaires. C'est l'occasion pour la Conférence Épiscopale du Bénin de porter une réflexion profonde sur la vie et l'avenir de nos Séminaires. Les Evêques du Bénin saluent et félicitent les formateurs ainsi que leurs Séminaristes pour les divers sacrifices consentis de part et d'autre en vue d'une bonne formation au sacerdoce. Ils encouragent les formateurs de Séminaire à poursuivre leurs efforts, afin d'offrir à nos candidats au sacerdoce, une formation qui prenne davantage en compte les nombreux défis du monde de notre temps sur tous les plans. Ils exhortent également les futurs prêtres à accueillir la formation intégrale qui leur est donnée, en mettant un accent particulier sur les profils humain, spirituel, intellectuel, moral et pastoral. Par ailleurs, ils adressent leur vive gratitude à tous les bienfaiteurs et bienfaitrices de nos Séminaires.

5. Le jeudi 25 avril 2024, sous le parrainage de la Conférence Épiscopale du Bénin, s'est tenu au Palais des congrès de Cotonou un colloque organisé par l'Aumônerie Nationale des Cadres et Personnalités Politiques. Le thème dudit colloque était : « Les

modifications du Code électoral au Bénin de 1990 à aujourd'hui : le Code électoral, le vivre-ensemble et la participation de tous à la construction de la Nation. La contribution de l'Église à la paix sociale pour des élections véritablement démocratiques en 2026 ».

Face aux diverses interprétations suscitées par cette initiative de l'Église catholique, les Evêques du Bénin rappellent que l'Église, de tout temps et par son essence, a une mission prophétique d'éveil des consciences à laquelle elle se doit de rester fidèle. C'est ce que rappelait le Pape Benoît XVI de vénérée mémoire dans son discours prononcé au Palais de la Présidence de la République, le samedi 19 novembre 2011, à l'occasion de sa visite apostolique au Bénin :

« L'Église n'apporte aucune solution technique et n'impose aucune solution politique. Mais elle accompagne l'État dans sa mission. Elle veut être comme l'âme de ce corps en lui indiquant inlassablement l'essentiel : Dieu et l'homme. Elle désire accomplir, ouvertement et sans crainte, cette tâche immense de celle qui éduque et soigne, et surtout de celle qui prie sans cesse, qui montre où est Dieu et où est l'homme véritable ».

Et dans son mot d'ouverture au colloque, le Président de la Conférence Épiscopale du Bénin, Son Excellence Monseigneur Roger HOUNGBÉDJI, o.p. a clairement expliqué la raison de la prise de parole de l'Église : « Nous ne pouvons pas rester sans rien faire, ni laisser le peuple béninois aller à son mécontentement, ni les partis politiques aller à leur division. Le devoir est alors grand et nous y sommes tous et toutes conviés. Avant, pendant et au-delà des élections, le vivre-ensemble doit être possible ».

Ainsi, les riches communications et débats conduits par des Experts nationaux et internationaux en analyse électorale, ont permis aux uns et aux autres de mieux comprendre les enjeux dudit Code électoral dans sa forme actuelle. Elles ont également permis de cerner les inquiétudes objectives qu'il suscite, et surtout de faire des propositions concrètes pour préserver la paix et le vivre-ensemble dans notre pays. Les Evêques du Bénin remercient le Révérend Père Nathanaël SOÉDÉ, Aumônier national des Cadres et Personnalités Politiques, les membres de l'Observatoire Chrétien Catholique de la Gouvernance (O.C.C.G.), les Experts-conférenciers, les acteurs politiques, les autorités religieuses, les têtes couronnées et les représentants des diverses associations et composantes de la société civile pour le bon déroulement de cet important creuset d'échanges et de réflexion constructive. Ils formulent le vif souhait de la prise en compte, par le Gouvernement et les Institutions de la République, des recommandations du colloque, notamment les préoccupations nationales de vivre-ensemble et de paix sociale, relatives à la lecture du Code électoral pour des élections pacifiques, inclusives, transparentes et réellement démocratiques en 2026.

Ils encouragent, en outre, le Gouvernement à multiplier les initiatives qui facilitent le rétablissement des relations de solidarité et de coopération qui ont toujours uni le Bénin et le Niger.

6. Au plan social, les Evêques du Bénin saluent les efforts du Gouvernement au profit des populations à travers les infrastructures routières, sanitaires, éducatives pour ne citer que celles-ci. Cependant, force est de reconnaître la persistance d'un malaise social qui interpelle et appelle à de promptes et urgentes actions. Les Evêques du Bénin comptent sur la détermination de nos Dirigeants pour la prise de mesures et de dispositions salutaires, surtout en faveur des couches les plus vulnérables.

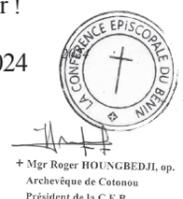
Par ailleurs, les Evêques du Bénin restent préoccupés par des cas de meurtres et de suicides dans notre pays. Tout en exprimant leur profonde douleur et leur compassion devant ces faits, ils tiennent à rappeler à tous que la vie humaine est sacrée et inviolable. C'est le plus précieux don de Dieu. Ils invitent donc les présumés auteurs de meurtres à la conversion et à la crainte de Dieu. Quant à ceux qui sont tentés par le suicide, les Evêques rappellent que la mort ne peut jamais être la réponse efficace aux problèmes existentiels de l'Homme. Quel que soit le motif du désespoir qui pourrait envahir son âme, l'Homme doit apprendre à se tourner vers le Dieu de l'Espérance, véritable Source de Lumière, qui seul a le pouvoir de dissiper les ténèbres les plus épaisses de la vie pour faire éclore un jour nouveau. « L'espérance ne déçoit pas » (Rm 5, 5).

Au terme de leurs travaux, à quelques jours de la solennité de la Pentecôte, les Evêques du Bénin implorent l'effusion de l'Esprit Saint sur le peuple de Dieu au Bénin.

Que la Vierge Marie, Bienheureuse Mère de l'Église, Reine de la Paix et Notre-Dame des lendemains meilleurs, intercède pour nous !

Et que Dieu, le Souverain Maître de l'Univers, continue de répandre ses nombreuses grâces et bénédictions sur notre pays le Bénin, et sur le monde entier !

Fait à Ouidah, le 16 mai 2024



+ Mgr Roger HOUNGBÉDJI, o.p.
Archevêque de Cotonou
Président de la C.E.B.



BRAS DE FER BÉNIN-NIGER

Des attitudes regrettables du Général Tiani

Depuis quelques jours, la crise née de la fermeture des frontières terrestres entre le Bénin et le Niger l'année dernière a pris une tournure malheureuse. La raison : le jusqu'au-boutisme de la junte au pouvoir au Niger a amené le président Patrice Talon du Bénin à bloquer l'embarquement du pétrole en provenance du Niger, avec des conséquences fâcheuses. Un signe de dégel tout de même est apparu le mercredi 15 mai dernier avec la levée ponctuelle et provisoire du blocus. Retour sur des actes, gestes et déclarations peu conséquents et dommageables.

Alain SESSOU

Mercredi 5 mai 2024, le président Patrice Talon annonce l'interdiction de l'acheminement du pétrole nigérien via le port de Sèmè-Podji. Une décision qui fait suite à l'accumulation d'une série d'actes frustrants de la part des autorités nigériennes. A en juger par l'intervention du chef de l'État, on peut retenir quelques éléments fondamentaux.

Dès l'annonce de la levée des sanctions appliquées au Niger par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) le 24 février 2024, le Bénin s'est mis dans la posture de rétablir rapidement sa coopération avec son voisin nigérien. Ce qui s'est matérialisé aussitôt par l'ouverture de la frontière côté béninois. Par ailleurs, selon le président Patrice Talon, les autorités béninoises ont mené plusieurs démarches à travers des délégations officielles dépêchées à Niamey pour la normalisation des relations entre les deux pays.

L'enchaînement du dilatoire

Mais face à ces gestes d'apaisement venant du Bénin, le président nigérien Abdourahamane Tiani fait le dos rond. Il maintient la frontière fermée côté Niger et adopte une attitude de mépris vis-à-vis des autorités béninoises. Le comble, c'est le comportement du numéro 1 nigérien qui a voulu ignorer les autorités béninoises dans la cérémonie d'embarquement du premier convoi du pétrole nigérien via la plateforme de Sèmè-Kpodji. De quoi contraindre le chef de l'Etat béninois à exprimer son irritation en tapant du poing sur la table pour arrêter net l'embarquement.

Le raidissement du bras de fer entre les deux pays appelle quelques observations. Le président Talon a dû montrer ses muscles face à l'inflexibilité du Général Tiani qui, à vrai dire, ne répond à aucune logique. En effet, au-delà des raisons évoquées par le président Talon pour prendre sa décision, il y a des déclarations, des faits et gestes contradictoires posés par le Gouvernement nigérien qui frisent le dilatoire sur fond d'orgueil dommageable.

Tiani accuse le Bénin



Le président nigérien Abdourahamane Tiani et celui du Bénin Patrice Talon condamnés à négocier pour le salut de leurs peuples

d'abriter des bases militaires clandestines françaises non loin des frontières nigériennes et dont certaines serviraient à entraîner des terroristes pour attaquer le Niger. Epoustouflant ! Trop gros pour être vrai ! Car il est peu réaliste que le Bénin qui essuie des attaques terroristes puisse se permettre une telle aventure. Le Premier ministre nigérien, au cours d'un point de presse le 11 mai 2024, s'est contenté de dire que son pays a identifié cinq zones censées abriter des bases militaires. Ce que rejette catégoriquement la partie béninoise. Le Gouvernement a même montré sa disponibilité pour toutes enquêtes sous quelque forme qu'elles soient pour tirer au clair ces affirmations sur des bases militaires étrangères qu'abriterait le Bénin. Un élément tout de même surprenant est à noter dans le comportement des dirigeants nigériens.

En effet, Tiani qui voue aux gémonies la France a multiplié ces jours-ci des contacts avec le Tchad pour renforcer la coopération entre les deux pays. Et pourtant, le Tchad abrite l'une des plus importantes bases militaires françaises en Afrique. Mais on n'a pas cru devoir fermer les frontières là-bas. Ensuite, l'autre incongruité dans les actes du Général Tiani est l'ouverture des frontières avec le Nigeria tout en gardant fermées celles avec le Bénin. Et pourtant, les deux pays ont juste appliqué la décision du 27 juillet 2023 de la Cédéao qui autorise la fermeture de toutes les frontières avec le Niger. Par ailleurs, il n'est un

secret pour personne que chaque pays sur la base de ses intérêts, noue des relations avec des pays tiers. Que le Niger décide de tourner dos à la France, c'est son droit. Mais la délicatesse de sa position avec ce pays ne saurait être un prétexte pour accuser le Bénin de complicité de quoi que ce soit. La preuve, c'est que ce même Niger, malgré la proximité du Tchad avec la France, fait feu de tout bois pour ne pas fâcher ce pays qui lui est voisin.

Le dialogue pour la prospérité des deux peuples

Près de mois après la prise du pouvoir, la junte nigérienne et son chef semblent être en face d'un épais écran de fumée qui les empêche de voir loin. Surtout avec le raidissement de la position de la junte nigérienne après la décision du président Talon. En effet, dans un communiqué daté du 11 mai 2024, l'enlèvement du fret à partir du Port de Lomé est interdit à tout véhicule immatriculé RB. Une nouvelle escalade dans la crise entre les deux pays. Enchaînant des déclarations, dénonciations, gestes et actes incohérents, les autorités nigériennes pourraient bien faire face à la contestation de leur peuple de plus en plus désarmé au regard des souffrances quotidiennes éprouvantes. Dans ces conditions, la seule issue qui vaille pour deux pays condamnés à vivre ensemble reste la négociation. Car des études ont montré qu'ils sont plusieurs centaines de milliers de Nigériens résidant sur le territoire

béninois qui évoluent dans le commerce informel ou non. De même, ils sont des milliers de Béninois qui résident au Niger. Certains exercent dans les administrations, les universités et autres. D'autres travaillent dans le bâtiment et ailleurs. Tout ceci au-delà des opportunités que constituent pour les deux pays, le Port autonome de Cotonou (Pac) et tout récemment le Pipeline, grosse source de revenus pour le Niger. Les solutions de rechange agitées ici et là comme dévier le projet pipeline par le Port de Lomé seraient peu économiques et moins rentables pour le peuple du Niger, selon un expert de l'Organisation mondiale du commerce.

A priori, le dégel est possible. Car le 11 mai dernier, à sa conférence de presse, le Premier ministre nigérien Ali Mahamane Zein, a affirmé que le Niger veut être rassuré qu'il n'y a aucune base au Bénin pour ouvrir la frontière. Ce qui est une brèche. La suite, c'est d'utiliser des moyens qui rassurent pour lever toute équivoque afin de parvenir à une rapide normalisation des relations entre les deux pays. De ce point de vue, la médiation de la Chine qui a permis de lever le blocus afin d'embarquer pour la première fois le produit pétrolier nigérien au Port de Sèmè-Podji est importante. Car dans les tout prochains jours, les deux États pourraient entamer des négociations sous l'autorité de la partie chinoise pour un probable dénouement heureux pour les peuples du Bénin et du Niger.

ÉDITORIAL

Michaël S. GOMÉ

Impossible divorce

Bonne nouvelle ! Les autorités béninoises donnent leur feu vert au premier chargement du pétrole nigérien par les navires dans les eaux de Sèmè Kpodji. Samou Séidou Adambi, ministre de l'Eau et des Mines, a porté l'information à la connaissance du public le mercredi 15 mai à travers un point de presse. Cette amorce du dégel de la crise entre le Bénin et le Niger, suite au coup d'État du Général Abdourahamane Tiani, vient après la prise de décisions drastiques de part et d'autre des rives du fleuve Niger. La situation bloquée visiblement, n'arrange aucune des parties, ni le Bénin ni le Niger.

Au lieu de décupler et de réaliser les projets comme celui de l'Organisation commune Bénin-Niger, en saisissant toutes les opportunités de développement, c'est plutôt à un bras de fer sans vainqueur qui oppose des frères siamois qu'on assiste pour le moment. En application des mesures décidées par la Cédéao après le putsch au Niger le 26 juillet 2023, le Bénin avait fermé son port et ses frontières terrestres, fluviales et aériennes d'avec son voisin, avant de les rouvrir suite à une décision de l'instance régionale. De son côté, le Niger relativise les mœurs diplomatiques et dévie son fret via le Togo, allant jusqu'à en exclure la logistique en provenance du Bénin. Le miel avait donc tourné au fiel. Mais il est temps que les autorités des deux peuples fument le calumet de la paix. Les ressortissants de ces deux nations vivent en paix depuis des siècles. Le vivre-ensemble a prévalu et doit continuer de prévaloir. Inutile alors de laisser cette dissension entre autorités étatiques créer la méfiance et le ressentiment au sein des populations. Les Béninois ne sont pas contre les intérêts des Nigériens et vice versa.

Le Port Autonome de Cotonou est pour le Niger, ainsi que le maïs du Bénin, son soja et d'autres céréales et produits. De même, le pétrole nigérien est pour le Bénin comme son oignon, ses épices, son bétail et autres biens et services. Nous sommes condamnés à vivre ensemble tels la lune et le soleil, ou bien la terre et le vent, sans divorce. Toute rupture est impossible et exige, de part et d'autre, une bonne dose de tempérance et de discernement avant de se faire hara-kiri inutilement. Ayons le courage de nous pardonner mutuellement et d'aller de l'avant. Que les intérêts personnels ne prennent jamais le pas sur les intérêts des populations qui vivent des liens séculaires depuis la nuit des temps.



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET RÉGIONALES AU TOGO

Enfin la monarchie s'installe

Alain SESSOU

Un peu plus de 57 ans après la prise du pouvoir par Gnassingbé père, le fils, Faure Gnassingbé qui lui a succédé suite à son décès en 2005 vient de légitimer la monarchie au Togo.

« Cinquième République et le passage d'un régime présidentiel à un régime parlementaire ». Telle est la quintessence de la réforme politique engagée par la République du Togo qui a connu son épilogue le lundi 13 mai 2024. Le même jour, la Cour constitutionnelle a proclamé les résultats définitifs du scrutin législatif du lundi 29 avril dernier. L'Union pour la République (Unir), le parti du président Faure Gnassingbé, emporte 108 des 113 sièges de députés dans la nouvelle Assemblée nationale. Quelques jours plus tôt, le président de la République du Togo a promulgué la nouvelle Constitution qui régent la vie politique dans le pays, une Constitution dont le contenu était gardé au secret jusque-là. Réforme majeure : le pays du Timonier national



Le président togolais Faure Gnassingbé prêtant serment

passé de régime présidentiel au régime parlementaire. Les implications sont significatives. Désormais, le Togo sera dirigé par le Président du Conseil des ministres qui a tous les pouvoirs. Le poste revient d'office au président du parti majoritaire à l'Assemblée nationale que les

députés élisent naturellement. Le grand boulevard du pouvoir à vie s'ouvre devant Faure Gnassingbé qui est le président de l'Union pour la République. Il a donc un mandat sans fin. Symboliquement, le Togo aura un président de la République sans pouvoir de décision.

Après avoir fait voter une nouvelle Constitution par des députés en fin de mandat, le président Faure Gnassingbé a réussi à légaliser le pouvoir à vie pour son clan. Une sorte de monarchie s'installe. En effet, le parti présidentiel qui dirige le Togo aujourd'hui

n'est rien d'autre qu'une mue du Rassemblement du peuple togolais (Rpt), le parti qu'a fondé et dirigé Étienne Gnassingbé Eyadéma, sans partage pendant plusieurs décennies.

Depuis près de 60 ans, l'espace de deux générations, les Togolais n'ont connu que le parti créé et dirigé par la famille Gnassingbé. La machine politique marquée parfois par des répressions sanglantes au fil de décennies a fini par atomiser l'opposition réduite à sa plus simple expression. Sans moyens et minée par des clivages internes, cette opposition n'a aucune chance de survie dans un environnement politique hostile marqué par des manœuvres frauduleuses à chaque scrutin. La preuve, c'est son score minable de 5 députés sur les 113 que compte le Parlement qui va être installé le 21 mai 2024.

En définitive, tout est minutieusement fait par le clan Gnassingbé pour la pérennité du système mis en place par le deuxième président du Togo, Gnassingbé Eyadéma. Et le fils Faure Gnassingbé a réussi le coup avec des réformes qui lui donnent un blanc-seing pour régner à vie à la tête du Togo.

ÉLECTIONS AU TCHAD

Le Général Déby toujours aux commandes

Benoît-Mariano AYENA

Le Général Mahamat Idriss Déby Itno, fils du feu président Idriss Déby Itno, a été déclaré vainqueur de l'élection présidentielle du lundi 6 mai 2024. Une victoire qui ne passe pas dans les rangs de l'opposition puisque l'ancien Premier ministre, Succès Masra, revendique la victoire et dénonce des irrégularités dans le décompte des voix.

Avec 61,03% des suffrages, le chef de la junte au pouvoir depuis avril 2021, le Général Mahamat Idriss Déby Itno, a écrasé ses concurrents, à en croire les chiffres définitifs donnés par le Conseil constitutionnel. « Je suis désormais le président élu de tous les Tchadiens », a-t-il déclaré lors d'un bref discours télévisé. Son principal challenger, Succès Masra, arrivé deuxième avec 18,53%, a quant à lui,

dénoncé des trucages lors des dépouillements et a annoncé que la compilation des résultats au 1^{er} tour consacre la victoire du changement sur le statu quo. « Un petit nombre d'individus pense pouvoir faire croire que l'élection a été remportée par le même système qui dirige le Tchad depuis des décennies, avec des résultats que l'on connaît », écrit le candidat malheureux sur sa page Facebook.

Cette victoire a donné lieu à une série de tirs dans la capitale du pays par des sympathisants de la junte au pouvoir. Selon l'Agence France Presse (Afp), des militaires tiraient à l'arme automatique, manifestant ainsi leur joie et tentant de dissuader l'opposition de se rassembler pour contester les résultats officiels. Cette façon totalement irresponsable de célébrer la victoire de leur leader a fait une vingtaine de morts et une soixantaine de blessés, selon le rapport de l'hôpital général de référence de N'Djaména. Après avoir rassuré les proches des

Le Général Déby, victorieux au 1^{er} tour des élections

victimes que les frais des soins qui seront prodigués seraient entièrement pris en charge par le ministère de la Santé, le ministère chargé de la Sécurité a

Succès Masra, actuel 1^{er} ministre, et perdant de l'élection présidentielle

exhorté la population à vaquer à ses différentes occupations dans le calme et la sérénité. Cette confirmation par les urnes du Général Mahamat Idriss Déby

Itno relance la question de la succession au pouvoir dans un pays qui n'a pratiquement connu que des régimes militaires depuis son indépendance.



MONASTÈRE DES SŒURS CAPUCINES DE WAWATA

Professions perpétuelles de deux religieuses

Déo-Gratias ADJAHOUISSO
STAGIAIRE CANONIQUE

Le dimanche 12 mai 2024, le monastère Jésus Eucharistie des Sœurs Capucines de Wawata a connu la profession perpétuelle de deux Sœurs moniales : les Sœurs Marie-Carine de la Trinité et Marie Mère Fascia du Sacré-Cœur de Jésus. Cette profession perpétuelle s'est déroulée au cours d'une célébration eucharistique présidée par Mgr Roger Houngbédji, Archevêque de Cotonou et concélébrée par plusieurs autres prêtres.

Ils étaient nombreux à prendre d'assaut la chapelle et la cour du monastère Jésus Eucharistie des Sœurs Clarisses Capucines de Wawata pour prier avec les deux futures professes à la vie monastique. À 10h, la procession d'entrée s'ébranla. Elle est précédée par deux servants de messe. Deux moniales clarisses capucines, portant des cierges allumés, s'avancent vers l'autel, chantant plus par leur cœur que par leurs lèvres, la joie sur le visage. Il s'agit des Sœurs Marie-Carine de la Trinité et Marie Mère Fascia du Sacré-Cœur. À leur suite, Mgr Roger Houngbédji, avec plusieurs prêtres vêtus de chasubles de couleur dorée sont montés à l'autel la joie au cœur, sous le regard admiratif des fidèles venus pour la circonstance, et qui



Photo /La Croix/ Déo-Gratias ADJAHOUISSO

Les professes perpétuelles font la prostration devant le Père Archevêque

étaient disposés en ordre sous les bâches installées à cet effet.

La messe ayant ainsi commencé, ce n'est qu'après la lecture de l'Évangile que débuta le rite de profession perpétuelle proprement dit. À l'appel de leurs noms respectifs par leur Supérieure Mère Marie Joana, les deux Sœurs répondent : « Tu m'as appelée Seigneur, me voici ». Ce rite assez court a laissé place à l'homélie au cours de laquelle l'Archevêque de Cotonou a déclaré : « Je rends grâce au Seigneur pour les merveilles accomplies dans

la vie de chacune de nos deux Sœurs durant les premières années de leur consécration au Seigneur. En rendant grâce au Seigneur pour ses merveilles accomplies dans leur vie, je salue également la communauté qui les a accueillies ; qui a accueilli leur appel, leur vocation et qui a frayé avec elles un chemin de maturation à la suite du Christ ». Il a félicité également la Mère Marie Joana, élue le 27 avril 2024 dernier. À l'adresse des heureuses du jour, l'Archevêque de Cotonou lance cet appel : « Chères Sœurs Marie-Carine

de la Trinité et Marie Mère Fascia du Sacré-Cœur de Jésus, si vous voulez être heureuses et épanouies dans ce monastère, ne baissez pas la garde dans votre effort à toujours rechercher l'unité, l'union de cœur et d'esprit dans vos rapports interpersonnels au sein de cette communauté. Et c'est dans votre effort au quotidien, votre persévérance à surmonter les divisions, les incompréhensions, les mécontentements en votre sein et cela au nom de l'Évangile que vous arrivez à élargir les horizons de votre cœur pour un amour vrai

et sincère ». Puis il ajoute : « Cela n'est pas toujours facile de vivre l'amour fraternel, mais c'est l'appel qui nous est lancé et qui s'inscrit dans l'Évangile que nous voulons vivre. L'Évangile est très exigeant, mais cette exigence nous permet de nous purifier au jour le jour et de nous inscrire dans une dynamique de conversion au quotidien ». Mgr Houngbédji a également conseillé les deux professes : « La prise de conscience que c'est le Christ Lui-même qui vous a choisies doit renforcer en vous le rapport d'intimité profonde à vivre avec Lui pour véritablement témoigner de Sa présence dans le monde ». La fin de la méditation a été suivie de l'interrogatoire rituel qui manifeste la volonté déclarée des deux Sœurs de se consacrer au Christ toute leur vie durant et ce, jusqu'à la mort. Après l'interrogatoire rituel, se fut la litanie des saints, tandis que les deux Sœurs étaient prostrées devant l'autel. Puis elles se relèvent et professent successivement leurs vœux dans les mains de la Mère Marie Joana. Elles signent le document de leur profession devant la Mère Supérieure, les deux témoins et l'évêque. Ce n'est qu'après cela qu'elles ont reçu les insignes de la profession : la croix et l'anneau. Mgr Houngbédji a alors prononcé la prière de profession. Les deux professes se sont consacrées à la Vierge Marie. Cette belle journée s'est achevée par des prises de photos et par des agapes fraternelles.



Photo /La Croix/ Déo-Gratias ADJAHOUISSO

La photo de famille des heureuses du jour avec Mgr Houngbédji, les Pères concélébrants et quelques religieuses

5 ANS DE L'AUMÔNERIE DES GROUPES À SPIRITUALITÉ CHRISTIQUE

Des progrès dans la foi et la dévotion

Née en 2019 d'une volonté pastorale de Mgr Roger Houngbédji de donner un nouveau souffle à l'apostolat des laïcs dans l'archidiocèse de Cotonou, l'Aumônerie des groupes de dévotion au Christ accompagne ses membres à travers des formations spirituelles et humaines. Après cinq années d'activités, les membres procèdent au bilan et élaborent des perspectives afin de mieux servir le Christ sur leurs différentes paroisses.

► Se conduire d'une manière digne de la vocation



Des responsables de groupe en photo avec Mgr Roger Houngbédji à l'issue de la messe

Guillaume DANSOU
STAGIAIRE

La paroisse Sacré-Cœur d'Akpakpa a accueilli le jeudi 9 mai 2024, jour de la solennité de l'Ascension, la fête annuelle marquant les cinq ans de création de l'Aumônerie diocésaine des groupes de dévotion au Christ. L'eucharistie a été célébrée par Mgr Roger Houngbédji, Archevêque de Cotonou, en présence du Père Ludovic Kossivi Vondoly, Aumônier diocésain des groupes de dévotion au Christ, et d'autres prêtres.

L'édition 2024 de la fête annuelle des groupes de

dévotion au Christ a débuté par les travaux en carrefour des 21 groupes membres sur le thème : "Bilan quinquennal et perspectives". À l'entame de la célébration eucharistique, le Père Francis Sossou, curé de la paroisse Sacré-Cœur d'Akpakpa, a souhaité la bienvenue à Mgr Roger Houngbédji, Archevêque de Cotonou, ainsi qu'à toute la curie diocésaine. Dans son homélie, le prélat a expliqué que « l'Ascension signifie l'établissement du Fils de l'Homme après sa crucifixion et sa résurrection dans la Royauté de Dieu. Ainsi, la fête de l'Ascension manifeste désormais que l'homme a accès à Dieu le Père ». Il a aussi attiré l'attention des fidèles sur les trois recommandations de la

solennité de l'Ascension, à savoir : l'accueil de l'Esprit Saint, la mission d'annoncer l'Évangile à toute la création et la conduite de soi d'une manière digne de notre vocation.

À la fin de la messe, Evelyne

Dégila, coordonnatrice diocésaine des groupes de dévotion au Christ, a exprimé sa gratitude à Mgr Roger Houngbédji, aux membres de la curie diocésaine et au curé de la paroisse Sacré-Cœur

d'Akpakpa pour l'accueil chaleureux auquel ont eu droit tous les participants à cette fête annuelle. Elle a ensuite dressé le bilan des diverses activités menées par cette Aumônerie au cours de ces cinq années.

Liste des membres de l'Aumônerie des groupes christiques

- | | |
|--|---|
| 1- Divine Miséricorde | 11- Amis de Jésus |
| 2- Congrégation du Sacré-Cœur de Jésus et Cœur Immaculé de Marie | 12- Adorateurs Jésus Roi d'Amour |
| 3- Chemin de la Croix | 13- Cœur d'Accueil de Jésus |
| 4- Association Sacré-Cœur de Jésus au Bénin | 14- Jésus douleurs au front |
| 5- Association réparatrice de la Sainte Face de Notre Seigneur | 15- Famille du Cœur de Jésus |
| 6- Association du Très Saint Sacrement | 16- Communauté de Vie Chrétienne |
| 7- Précieux Sang de Jésus | 17- Jésus le Miséricordieux |
| 8- Saint Enfant Jésus de Prague diocésain | 18- Apostolat École de prière |
| 9- Saint Enfant Jésus de Prague, paroisse Saint Michel | 19- Cœurs Unis de Jésus et de Marie, paroisse Saint Jean |
| 10- Amis de Jésus Eucharistie | 20- Cœurs Unis de Jésus et de Marie, paroisse Saint Michel de Togoudo |
| | 21- Épiphanie. |

5 ANS DE L'AUMÔNERIE DES GROUPES À SPIRITUALITÉ CHRISTIQUE

► Un changement radical et qualitatif des fidèles

(Propos recueillis par Guillaume DANSOU)

« Les frères et sœurs ont progressé en fraternité et en spiritualité »



Père Ludovic K. Vondoly
Aumônier diocésain des groupes
de dévotion au Christ

Cette fête annuelle est une action de grâce à Dieu sans qui nous ne pouvons rien faire. Le défi a été relevé, car les frères et sœurs ont progressé en fraternité et en spiritualité et sont davantage épanouis dans le champ du Seigneur. Ils ont compris l'importance de la fraternité et de s'accrocher véritablement à Jésus-Christ, lui qui a dit : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire ». Ils sont tous contents et nous nous remettons à Dieu pour les jours à venir.

« À chaque niveau, il y a eu un changement radical et qualitatif »



Evelyne Dégila
Coordonnatrice diocésaine des
groupes de dévotion au Christ

Le bilan de ces cinq années d'activités se situe à trois niveaux : spirituel, organisationnel et relationnel. À chaque niveau, il y a eu un changement radical et qualitatif grâce à la création de l'Aumônerie des groupes de dévotion au Christ. Nous vivons des expériences magnifiques et extraordinaires lors de nos formations, pèlerinages et retraites. La vie à la suite du Christ et l'approfondissement de la foi sont mieux structurés.

58^e JOURNÉE MONDIALE DES COMMUNICATIONS SOCIALES

Les journalistes et communicateurs catholiques du Bénin échangent sur l'intelligence artificielle

Florent HOUÉSSINON

L'Association béninoise des communicateurs et journalistes catholiques (Abcj/Kto) a célébré le dimanche 12 mai 2024, la 58^e Journée mondiale des communications sociales. Les membres se sont réunis au siège de la Conférence épiscopale du Bénin à Cotonou pour échanger autour du message du Pape François, partager leurs expériences liées à l'utilisation de l'intelligence artificielle et confier leurs intentions au Seigneur à travers l'eucharistie.

C'est par une messe que les membres de l'Association béninoise des communicateurs et journalistes catholiques (Abcj/Kto) ont lancé la journée du 12 mai 2024 choisie pour la célébration nationale de la Journée mondiale des communications sociales placée sous le thème : "Intelligence artificielle et sagesse du cœur : pour une communication pleinement humaine". Présidée par le Père Anicet Gnanvi, Aumônier des communicateurs et journalistes catholiques du Bénin, et concélébrée par le Père Victor Gninou, chargé de la presse audiovisuelle dans le diocèse de Lokossa, cette messe a été l'occasion pour les participants de confier au Seigneur tous les membres de l'Association, notamment « ceux-là qui sont



Les participants à la Journée en photo avec les Pères célébrants

confrontés à des difficultés dans l'accomplissement de leur mission en tant que journalistes et communicateurs.

Au cours de son homélie, le Père Anicet Gnanvi a mis l'accent sur « le vrai, le bien et le beau ». « Voilà la trilogie qui est la nôtre, celle des valeurs fondamentales journalistiques. Et pour que nous puissions être les témoins de ces valeurs dans le monde où nous sommes envoyés, nous avons besoin de la grâce de l'Esprit Saint », déclare t-il. Prenant la parole à la fin de l'eucharistie, le Père Victor Gninou a félicité les participants pour les sacrifices consentis à chaque niveau. Il a

demandé au Bureau de l'Abcj/kto de redoubler d'efforts pour mobiliser davantage les membres autour des activités.

Partage d'expériences

Le 2^e point de la Journée a été la présentation du message du Pape François par le Père Anicet Gnanvi, suivie du partage d'expériences sur l'utilisation de l'intelligence artificielle. Le Père Gnanvi a insisté sur la « sagesse du cœur », les dangers de l'intelligence artificielle et les propositions concrètes du Souverain Pontife. Ce dernier reconnaît que l'intelligence artificielle « peut contribuer au processus de libération de

l'ignorance et faciliter l'échange d'informations entre les différents peuples et générations ». Cependant, les systèmes d'intelligence artificielle « peuvent être des instruments de pollution cognitive, d'altération de la réalité par des récits partiellement ou totalement faux qui sont crus - et partagés - comme s'ils étaient vrais », souligne t-il tout en proposant la « sagesse du cœur ». « Cette sagesse du cœur se laisse trouver par ceux qui la cherchent et se laisse voir par ceux qui l'aiment; elle devance ceux qui la désirent et va à la recherche de ceux qui en sont dignes », déclare le Père Gnanvi en reprenant les passages

du message du Pape François.

Selon Guy Constant Ehoumi, président de l'Abcj/Kto, « l'intelligence artificielle peut devenir un outil massif de destruction si nous n'y prenons garde. Ce progrès constitue une interpellation pour nous tous. Par le message de cette année, le Pape François nous montre qu'il est à l'aune de l'activité humaine et de l'actualité véritable. Il nous interpelle pour que notre communication soit humanitaire, afin que nous puissions prendre l'Évangile en son entièreté pour que l'intelligence artificielle soit un moyen d'évangélisation ».

Au cours des échanges qui ont suivi la présentation du message du Pape, les participants ont fait part de leurs expériences concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle. Tout en soulignant combien elle peut aider les journalistes et communicateurs dans leurs activités professionnelles, ils ont mis l'accent sur les risques de diffusion de fausses informations et de manipulations auxquels ils pourraient s'exposer. C'est pourquoi certains participants ont proposé qu'une formation pratique sur l'intelligence artificielle soit organisée prochainement au profit de tous les membres de l'Association. La journée a été clôturée par des agapes fraternelles et la chaîne d'amitié. Rappelons qu'une minute de silence a été observée en mémoire de feu Guy Comlan Dossou-Yovo, ancien membre de l'Association.

Parole de Dieu

Avant d'aller à la messe dominicale, le lecteur est invité à « préparer son dimanche » en lisant plusieurs fois durant la semaine les 4 textes de la liturgie. Lire et relire, encore et encore. Car rien n'est plus important pour le chrétien que la Parole de Dieu !

PREMIÈRE LECTURE - LECTURE DU LIVRE DU DEUTÉRONOME 4, 32-34.39-40

Moïse disait au peuple : « Interroge donc les temps anciens qui t'ont précédé, depuis le jour où Dieu créa l'homme sur la terre : d'un bout du monde à l'autre, est-il arrivé quelque chose d'aussi grand, a-t-on jamais connu rien de pareil ? Est-il un peuple qui ait entendu comme toi la voix de Dieu parlant du milieu du feu, et qui soit resté en vie ? Est-il un dieu qui ait entrepris de se choisir une nation, de venir la prendre au milieu d'une autre, à travers des épreuves, des signes, des prodiges et des combats, à main forte et à bras étendu, et par des exploits terrifiants – comme tu as vu le Seigneur ton Dieu le faire pour toi en Égypte ? Sache donc aujourd'hui, et médite cela en ton cœur : c'est le Seigneur qui est Dieu, là-haut dans le ciel comme ici-bas sur la terre ; il n'y en a pas d'autre. Tu garderas les décrets et les commandements du Seigneur que je te donne aujourd'hui, afin d'avoir, toi et tes fils, bonheur et longue vie sur la terre que te donne le Seigneur ton Dieu, tous les jours. »

PSAUME 32 (33)

Oui, elle est droite, la parole du Seigneur ;
il est fidèle en tout ce qu'il fait.
Il aime le bon droit et la justice ;
la terre est remplie de son amour.

Le Seigneur a fait les cieux par sa parole,
l'univers, par le souffle de sa bouche.
Il parla, et ce qu'il dit exista ;
il commanda, et ce qu'il dit survint.

Dieu veille sur ceux qui le craignent,
qui mettent leur espoir en son amour,
pour les délivrer de la mort,
les garder en vie aux jours de famine.

Nous attendons notre vie du Seigneur :
il est pour nous un appui, un bouclier.
Que ton amour, Seigneur, soit sur nous
comme notre espoir est en toi !

DEUXIÈME LECTURE - LECTURE DE LA LETTRE DE SAINT PAUL APÔTRE AUX ROMAINS 8, 14-17

Frères, tous ceux qui se laissent conduire par l'Esprit de Dieu, ceux-là sont fils de Dieu. Vous n'avez pas reçu un esprit qui fait de vous des esclaves et vous ramène à la peur ; mais vous avez reçu un Esprit qui fait de vous des fils ; et c'est en lui que nous crions « Abba ! », c'est-à-dire : Père ! C'est donc l'Esprit Saint lui-même qui atteste à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu. Puisque nous sommes ses enfants, nous sommes aussi ses héritiers : héritiers de Dieu, héritiers avec le Christ, si du moins nous souffrons avec lui pour être avec lui dans la gloire.

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT MATTHIEU 28, 16-20

En ce temps-là, les onze disciples s'en allèrent en Galilée, à la montagne où Jésus leur avait ordonné de se rendre. Quand ils le

virent, ils se prosternèrent, mais certains eurent des doutes. Jésus s'approcha d'eux et leur adressa ces paroles : « Tout pouvoir m'a été donné au ciel et sur la terre. Allez ! De toutes les nations faites des disciples : baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. Et moi, je suis avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. »

Étude biblique**PREMIÈRE LECTURE - LECTURE DU LIVRE DU DEUTÉRONOME 4, 32-34.39-40**

Nous avons là, en quelques lignes, tout le catéchisme du peuple d'Israël ; nous sommes donc dans la première étape de la pédagogie de Dieu ; l'auteur inspiré insiste : « Sache donc aujourd'hui, et médite cela dans ton cœur : le Seigneur est Dieu, là-haut dans le ciel comme ici-bas sur la terre, et il n'y en a pas d'autre. » Sous-entendu, il n'y a pas les dieux du ciel et ceux de la mer, et ceux des armées et ceux de la fécondité... Dieu seul est Dieu.

PSAUME 32 (33)

À première vue, dans ces versets, nous ne trouvons pas trace de la Trinité. Il a fallu attendre la venue du Christ pour comprendre que la Parole de Dieu dont ce psaume a tant parlé, est une Personne : « Au commencement était le Verbe... Tout fut par lui, et rien de ce qui fut ne fut sans lui ».

DEUXIÈME LECTURE - LECTURE DE LA LETTRE DE SAINT PAUL APÔTRE AUX ROMAINS 8, 14-17

Allons-nous faire confiance au sein même de l'épreuve, garder le cap de notre vocation ou de nos engagements, obéir au commandement parce qu'il ne peut qu'être bon pour nous et pour les autres... ? Si nous reprenons le même chemin que Jésus, si résolument, nous refusons le soupçon d'Adam, si nous acceptons de faire confiance à Dieu au jour le jour, nous nous conduisons comme Jésus en fils de Dieu et nous vivons de la vie de Dieu ; c'est ce que Paul appelle « être avec lui dans la gloire ».

ÉVANGILE DE JÉSUS-CHRIST SELON SAINT MATTHIEU 28, 16-20

« Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit » : nous n'avons pas souvent l'occasion de nous arrêter sur cette formule extraordinaire de notre foi. Première formulation du mystère de la Trinité : l'expression « Au nom de », très habituelle dans la Bible, signifie qu'il s'agit bien d'un seul Dieu ; en même temps, les trois Personnes sont nommées et bien distinctes : « Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. » Si l'on se souvient que le NOM, dans la Bible, c'est la personne, et que baptiser veut dire étymologiquement « plonger », cela veut dire que le Baptême nous plonge littéralement dans la Trinité.

Pour participer à l'animation de cette rubrique,
appelez le 95 68 39 07 / 21 32 12 07

COMPRENDRE LA PAROLE

Père Antoine TIDJANI

BIBLISTE

Pentecôte- Année B

La Pentecôte



La Pentecôte trouve son origine dans l'Ancien Testament, précisément dans la fête juive « Chavouot » qui commémore la remise des Tables de la Loi par Dieu à Moïse, cinquante jours après la Pâque (*Pessah*). Dans le livre des Actes des Apôtres, Saint Luc évoque l'événement de la descente de l'Esprit avec des images significatives : un violent coup de vent vint du ciel : l'Esprit, *Ruah* en hébreu désigne le vent, le souffle. La nouvelle communauté de Dieu, l'Église, trouve sa naissance le jour de la

Pentecôte et sera animée par le souffle de l'Esprit, la source de tout dynamisme. Le souffle, nous le savons, quand il vient à manquer à un athlète, le met dans l'incapacité de se mouvoir. Tout être humain a besoin du souffle sans lequel il ne lui est plus possible de vivre. Saint Luc, dans sa finesse habituelle, passera à une autre image après celle du souffle ou du vent qui remplit la maison où se trouvaient les personnes présentes. Il mettra en lien la forme des flammes avec le don des langues, en formulant l'image en termes « des langues de feu ». Ce faisant, il fait subtilement allusion au don de la Loi au Sinaï : « Or la montagne de Sinaï était toute fumante, parce que le Seigneur y était descendu dans le feu » (Ex 19,18).

Pentecôte, nouveau Sinaï

Dans son épître aux Galates, Saint Paul décrit la bête fauve tapie en tout homme: idolâtrie, sorcellerie, haines, rivalité, jalousie, emportements, intrigues, divisions, sectarisme, envies, beuveries, orgies et autres choses du même genre. Tout cela fonde le lien de tous les êtres humains avec Caïn qui par jalousie, a tué son frère Abel. C'est pour cela que, dans l'Ancien Testament, pour éduquer progressivement l'homme à passer de cet état d'animalité que reflète la violence de ses actes à l'humanité, Dieu donna sa Loi à son peuple. À la contrainte de la loi qui oblige l'homme à dominer sa violence, s'oppose la grâce de l'amour qui est la nouvelle loi répandue par l'Esprit saint le jour de la pentecôte, dans les cœurs et sur toute chair. La Pentecôte devient le nouveau Sinaï où Dieu tient sa promesse en accomplissant la prophétie de Joël : «Après cela, je répandrai mon esprit sur toute chair; vos fils et vos filles prophétiseront, vos vieillards auront des songes, et vos jeunes gens des visions » (Jl 2,28). Ici aux antipodes de la Pentecôte où malgré la diversité des langues, tous se comprenaient, se dresse la Tour de Babel (Gn 11,1-9) où les hommes pensent se réaliser en uniformisant les langues. La Pentecôte vient apprendre aux hommes que l'Esprit de Dieu est semeur d'amour et par conséquent, rassembleur et unificateur des diversités. Là où il y a diversité et unité, on peut réellement parler de l'amour. Mais l'uniformité à la Babel qui fait regarder dans un sens unique tous les hommes dans le seul but de les amener à se faire un nom, relève d'une tendance charnelle orgueilleuse qui refuse de se recevoir de Dieu mais aussi de recevoir des autres, puisque cette uniformité ne veut pas reconnaître chez les autres une différence dont chacun pourra avoir besoin pour équilibrer sa vie. Jésus dans l'Évangile a été clair : Il nous envoie d'auprès du Père un Défenseur. On comprend ainsi que l'homme ne peut pas s'appuyer uniquement sur lui-même. L'homme pour ce faire, a besoin de la force de Dieu, mais il a aussi besoin des autres autant que les autres ont besoin de lui. L'acharnement à vouloir se faire un nom sans Dieu et contre Dieu, sans les autres et contre les autres est ce qui est contraire à la vérité de l'Esprit qui ne se met jamais en valeur lui-même : « Ce que l'Esprit dira ne viendra pas de lui-même, mais ce qu'il aura entendu, il le dira » (Jn 16, 13), « Lui me glorifiera, car il recevra ce qui vient de moi pour vous le faire connaître » (Jn 16, 15).

Dans ma vie

Quelle est ma relation avec l'Esprit ?

À méditer

L'acharnement à vouloir se faire un nom sans Dieu et contre Dieu, sans les autres et contre les autres est ce qui est contraire à la vérité de l'Esprit qui ne se met jamais en valeur lui-même.

(Ac 2, 1-11 ; Ps 103 ; Gal 5, 16-25 ; Jn 15, 26-27 ; 16, 12-15)

Un cœur qui écoute

Envoyés pour faire des disciples

Comment croire si on n'a pas entendu proclamer ? Comment proclamer si on n'a pas été envoyé ?

Tout baptisé a une vocation missionnaire, et c'est en vue de la mission que le Christ promet à ses Apôtres l'Esprit Saint. Nous avons hérité de la même mission d'annoncer aux hommes la Bonne Nouvelle du salut.

L'ordre de mission que Jésus nous a donné en ce dimanche est de faire des disciples et d'annoncer son Amour à toute la création. Cette création qui "aspire à voir la révélation des fils de Dieu, car elle a été soumise au pouvoir du néant et elle attend d'être libérée de la dégradation inévitable..." (Rm 8, 19).

Emprunté du latin *missio*, « action d'envoyer », le mot mission est une tâche que l'on confie à une personne, une charge dont on l'investit temporairement en lui donnant qualité ou autorité pour s'en acquitter.

La mission dans le Christianisme est l'annonce de l'Évangile, la formation de disciples et le baptême des croyants. Elle est basée sur la Grande Mission donnée par Jésus dans le Nouveau Testament et implique le plus souvent l'envoi d'individus ou de groupes qu'on appelle des missionnaires en dehors des frontières de l'église, souvent au-delà des frontières géographiques, pour partager la « Bonne Nouvelle ».

Jésus nous invite à partir, à quitter nos petites habitudes pour aller à la rencontre des hommes. La mission suppose un départ, une sortie de chez soi, hors de son petit univers mental. Pour les Apôtres, il a fallu sortir du milieu juif pour aller vers les païens. Pour nous, il s'agit de regarder les cultures nouvelles, d'accueillir les courants de pensées contemporains, d'écouter les aspirations actuelles, de quitter nos comforts intellectuels des pensées toutes faites pour nous faire comprendre de tous ceux qui ne pensent pas spontanément comme nous. C'est trouver des langages nouveaux pour dire l'Évangile, parce qu'il est destiné au monde entier, à toute la création.

Du Grec « *kèrussein* », l'Évangile signifie littéralement « un cri », « un kérygme ». Il nous faut retrouver cet élan de nos premiers frères dans la foi. Nous avons à crier la Joyeuse Nouvelle à toute la création. À la limite, Jésus ne nous demande pas de convaincre ou de prouver quelque chose mais simplement de témoigner avec joie et force de notre foi. Nous ne devons pas être des chrétiens qui ne donnent pas envie aux autres de le devenir, mais sur nos visages doit se révéler la joie qui vient de Dieu.

Si la foi, la religion pour nous est bonne nouvelle, elle sortira des lèvres en cri joyeux.

Le champ d'action du Christ à travers son Corps, c'est-à-dire ses disciples, c'est la création toute entière ; Il veut que nous conquérions pacifiquement l'univers entier. Nous sommes chargés d'annoncer les merveilles de Celui qui nous a appelés des ténèbres à son admirable lumière. Il n'y a pas de peur à avoir puisque nous exerçons cette mission au Nom de la Sainte Trinité. Puisse la Bienheureuse Vierge Marie, la première en chemin, nous devancer sur les routes du monde ! Amen.

Bakhita

enfants+

Image à colorier, phrase à mémoriser

« De toutes les nations faites des disciples ».



Chers enfants, prenez votre Bible et retrouvez le chapitre et le verset de cette phrase de l'Évangile de Saint Matthieu



TRAITE TRANSATLANTIQUE

Le président portugais relance le débat sur la question des "réparations"

Lors d'une discussion informelle avec des journalistes étrangers à Lisbonne, le chef de l'État portugais, Marcelo Rebelo de Sousa, a annoncé le mardi 23 avril dernier vouloir "payer les coûts des crimes commis dans le passé colonial portugais". Une telle déclaration a retenu l'attention du Professeur Athanase Gouhizoun qui propose cette réflexion sur la traite négrière et les initiatives de compensation entreprises jusque-là par certaines nations occidentales.

Athanase GOUHIZOUN
ENSEIGNANT À LA RETRAITE

Second président issu du centre droit après Anibal Cavaco Silva depuis la Révolution des Œillets en 1974, Rebelo de Sousa est un juriste, journaliste, éditorialiste et homme d'État portugais. Président depuis 2016, briguant un second quinquennat en 2021, il est réélu dès le premier tour (60,7%). Le passé colonial portugais ne peut être séparé de la traite transatlantique. Le Portugal fut le premier État européen à fonder un empire mondial avec un ensemble de territoires répartis sur cinq continents ; l'empire portugais a duré 6 siècles (1415-1999). Il est considéré comme celui qui a perduré le plus longtemps parmi les autres empires créés par les Européens.

Le Portugal a joué un rôle de premier plan

Du fait de son expansion outre-mer, le Portugal a joué un rôle de premier plan dans le développement de la traite esclavagiste transatlantique. Il est le premier État européen à se lancer dans la traite des Noirs. Il est aussi le premier pays européen à dévier massivement les circuits de la traite des Noirs vers les îles de l'Atlantique puis vers les Amériques. Les Portugais furent le seul peuple européen à pratiquer massivement et systématiquement la chasse aux esclaves dans l'Atlantique, l'Océan Indien, le Pacifique et le Golfe du Bengale.

La traite transatlantique est devenue l'une des activités coloniales les plus lucratives entre 1501 et 1875. Selon des statistiques qui ne font pas toujours l'unanimité parmi les historiens, la traite portugaise concerne près de 6 millions d'Africains et Africaines. Les esclaves étaient utilisés pour approvisionner les marchés européens en main d'œuvre

non libre, pour aider à la colonisation des îles inhabitées du Cap Vert et de Sao-Tomé-et-Principe, façonnant ainsi le tissu social de ces deux territoires. Dans un premier temps, les esclaves africains étaient davantage envoyés vers les plantations des colonies portugaises au large de l'Afrique, vers Lisbonne et vers les Amériques. Au milieu du XVI^e siècle, 10% de la population de la ville de Lisbonne était constituée d'Afro-descendants. Au Portugal, les esclaves étaient vendus comme domestiques ou main d'œuvre dans les exploitations agricoles de l'Europe méditerranéenne ; cinq millions d'esclaves africains sont envoyés au Brésil, une colonie portugaise, selon certaines estimations.

En 1869, l'esclavage fut aboli au Portugal, mais l'abolition ne sera effective qu'en 1878. L'administration coloniale portugaise se met aussitôt en place. À l'exemple de la France dans ses colonies, le Portugal instaure le « régime de l'indigénat » aux Noirs (98% de la population des colonies portugaises) qui furent privés ainsi de l'instruction (réservée aux Portugais, les *Civilizados*) et de tous leurs droits humains. Ce régime fut particulièrement appliqué en Angola, au Mozambique et en Guinée-Bissau, mais pas aux îles du Cap Vert. Seuls les *assimilados*, regroupant les métis et quelques Noirs assimilés, eurent accès à l'instruction (en Portugais). Les autres autochtones, les *indigenas*, furent soumis aux travaux forcés, à l'interdiction de circuler la nuit, aux réquisitions, aux impôts sur les « réserves » et à un ensemble d'autres mesures tout aussi répressives telles que les châtiments corporels.

Une répression sévère à l'égard des élites africaines
À partir de 1933, date



Athanase Gouhizoun

de fondation de l'*Estado Novo* (« Nouvel État ») par Antonio de Oliveira Salazar au Portugal, le régime colonial se durcit considérablement. Une répression sévère s'exerça à l'égard des élites africaines qui revendiquaient une représentation politique et l'amélioration des conditions de vie désastreuses des populations autochtones : taux d'analphabètes de 97%, langues africaines violemment réprimées au profit du Portugais de la métropole, communautés noires spoliées de leurs terres et exclues de tout pouvoir politique et économique. Ce système colonial odieux a persisté jusqu'en 1954, alors que les Accords de Genève (23 avril 1938) ont interdit toute forme de travaux forcés.

Les colonies portugaises ont été parmi les dernières du Continent à obtenir leur indépendance entre 1974 et 1975. Certaines l'ont acquise à l'issue de guerres de libération

(Angola, Mozambique et Guinée-Bissau).

Ce passé esclavagiste et colonial si odieux ne peut laisser indifférent. Le 18 avril dernier à Genève, lors du Forum permanent des Nations Unies pour les personnes d'ascendance africaine, le Portugal ainsi que toutes les anciennes puissances coloniales étaient invités par 20 Organisations gouvernementales à indemniser les pays qu'ils ont occupés. La France était appelée à rembourser les 150 milliards d'euros que Haïti a versés pour son indépendance en 1804. Ces Organisations souhaitaient la création d'un Tribunal spécial pour se pencher sur la question des « réparations ». Cette question est d'autant plus juste qu'en 1848, au moment de l'abolition de l'esclavage, ce ne sont pas les esclaves qui ont été dédommages, mais les propriétaires d'esclaves et des domaines, et ce, afin de compenser les « pertes économiques » engendrées par l'abolition de l'esclavage.

Le volet financier reste difficile à appréhender

La question fait son chemin. Dès 1865 aux États-Unis, elle fut débattue au Congrès américain. En 2020, elle fut soulevée par plusieurs candidats à la primaire démocrate et le 6 mai 2021, un projet de loi portant le principe d'une compensation financière pour « réparer » les méfaits de l'esclavage aux États-Unis, a été

adopté par une commission du Congrès. Il s'agira de créer une commission d'experts chargée de faire des propositions sur l'indemnisation par le Gouvernement, des descendants des quelque 4 millions d'Africains déportés de force, selon certaines statistiques, aux États-Unis entre 1619 et 1865.

En France, si la « réparation politique et mémorielle » a gagné du terrain depuis 2001 (promulgation de la loi reconnaissant la traite et l'esclavage comme crime contre l'humanité), le volet financier reste difficile à appréhender aujourd'hui. En effet, comment identifier les descendants des esclaves ? Qui serait éligible à ces « réparations » financières ? Quelle forme prendraient-elles ? Et quel mode de calcul retenir ? Autant de questions qui font que, même la position du président portugais ne fait pas l'unanimité au sein de son gouvernement. « Ce débat est manifestement complexe et doit être mené sereinement, ce qui n'est forcément pas facile », estime Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre français et président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage. Mais peut-être faudrait-il penser à d'autres formes de réparations, comme par exemple l'octroi de bourses universitaires, la construction d'écoles, le soutien à des projets de développement exécutés par des Afro-descendants, etc.

6 raisons de s'abonner à « La Croix du Bénin »

1. Abonnez-vous au journal et il vous sera livré sur votre paroisse, au travail ou à domicile.
2. Abonnez-vous pour nourrir votre vie de foi et de citoyen grâce à nos nouvelles rubriques.
3. Abonnez-vous parce qu'un exercice vous y est proposé chaque semaine pour vous préparer (seul, en famille ou en groupe) à la messe du dimanche, et apprendre à écouter Dieu dans sa Parole.
4. Abonnez-vous pour garantir votre exemplaire. La vente à la criée sera réduite.
5. Abonnez-vous pour recevoir gratuitement les « hors-séries ».
6. Abonnez-vous, offrez un abonnement ! C'est possible à partir de 15.000 F CFA seulement par an !

PARLONS LITURGIE¹

Le Missel (romain)

Qu'est-ce qu'un Missel ? Du latin « missa » (messe), le Missel est un livre regroupant les textes des prières et les descriptions des actes liturgiques s'appliquant à la messe pour tous les jours de l'année. Il est composé de trois parties :

- **L'Ordinaire de la messe** : C'est la partie où sont consignés tout ce que dit le prêtre ordinairement, les gestes qu'il doit avoir et les dialogues avec les fidèles pendant la messe ;

- **Le Propre des Saints** : Cette partie contient tout ce qu'il faut prendre quand on célèbre la fête ou la mémoire d'un Saint pendant la messe : prières particulières, textes bibliques particuliers ;

- **Le Propre du Temps** : Ici, il est consigné tout ce qui concerne les temps liturgiques de l'Eglise. Sachant que des modifications sont opérées, c'est là qu'on les prend.

Historiquement, le premier missel a été celui du Pape Gélase (+496) ; il reçut en 1570 avec Pie V, une forme commune pour l'ensemble du rite romain. Ce dernier, revu quatre fois, connaîtra une refonte complète avec le Concile Vatican II. C'est au Pape Paul VI qu'est revenue la charge d'accomplir cela le 26 mars 1970. Ce Nouveau Missel Romain est toujours en vigueur.

Père Charles ALLABI

1. « Parlons liturgie » est un billet dont la mission rentre dans la continuité d'une catéchèse à l'endroit des fidèles pour leur donner les clés de lecture des notions essentielles relatives à la liturgie et à la hiérarchie ecclésiale.

LES SAINTS DE LA SEMAINE

Du 17 au 23 mai 2024

17 mai : St Pascal Baylon, Confesseur († 1592) ; **18 mai** : St Jean I^{er}, pape et martyr, 526 à Ravenne ; St Éric, martyr suédois († 1160) ; **19 mai** : St Yves, prêtre et juge, 1303 ; **20 mai** : St Bernardin de Sienna, prêtre franciscain, († 1444) à L'Aquila ; **21 mai** : St Christophe Magallanès, prêtre, et ses compagnons, martyrs au Mexique († 1926-1928) ; **22 mai** : Ste Rita de Cascia, religieuse augustine, († 1453) à Cascia (Italie) ; **23 mai** : St Didier, évêque et martyr (†) 607.

LA CROIX DU BÉNIN

Hebdomadaire Catholique

Autorisation N° 1221/MISP/DC/SG/DGAI/SCC

Édité par l'Imprimerie Notre-Dame : 01 BP 105 Cotonou (Bénin);

Tél : (+229) 21 32 12 07 / 47 20 20 00 / Momo Pay : 66 52 22 22 / 99 97 91 91

Email : contactcroixdubenin@gmail.com

Site : www.croixdubenin.com

Compte : BOA-Bénin, 002711029308 ; ISSN : 1840 - 8184 ;

Tirage : 2.500 exemplaires.

Directeur de publication : Abbé Michaël Gomé, gomemichael1@gmail.com, Tél : 66 64 14 95 ; **Directeur adjoint** : Abbé Jean Baptiste Toupé, jbac1806@gmail.com Tél : 97 33 53 03 ; **Rédacteur en chef** : Alain Sessou ; **Secrétaire de rédaction** : Florent Houessinon ; **Desk Société** : Florent Houessinon ; **Desk Economie** : Alain Sessou ; **Desk Religion** : Abbé Jean Baptiste Toupé ; **Pao** : Bertrand F. Akplogan ; **Correcteur** : André K. Okanla

Publicité : Mme Ariane Kingnandodé

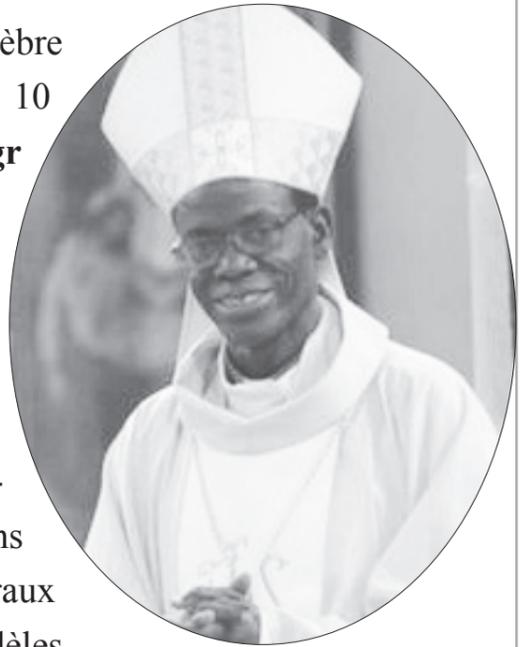
Correspondants : **Abomey** : Abbé Juste Yélouassi ; **Dassa** : Abbé Ludovic Gnansounou ; **Djougou** : Abbé Brice Tchahoun ; **Kandi** : Abbé Denis Kocou ; **Lokossa** : Abbé Marie-Salomon Degbègni ; **Natitingou** : Abbé Servais Yantoukoua ; **Parakou** : Abbé Patrick Adjallala, osfs ; **Porto-Novo** : Abbé Frumence Vodounou ; **N'Dali** : Abbé Edgard Toungou.

Abonnements : **Électronique** : 10.000 F CFA ; **Ordinaire** : 15.000 F CFA ; **Soutien** : 30.000 F CFA ; **Amitié** : 60.000 F CFA et plus ; **Bienfaiteurs** : 40.000 - 60.000 F CFA ; **France** : 40.000 F CFA, soit 61 euros.

10 ans d'épiscopat

Le diocèse de Natitingou célèbre ce vendredi 17 mai 2024 les 10 ans d'ordination épiscopale de **Mgr Antoine Sabi Bio**, Ordinaire du lieu.

L'Hebdomadaire catholique "La Croix du Bénin" souhaite à Son Excellence **Mgr Antoine Sabi Bio** un joyeux anniversaire et un sanctifiant épiscopat. Que Notre-Dame de Toutes Grâces l'assiste dans la réalisation de ses projets pastoraux pour le rayonnement de la foi des fidèles dans le diocèse de Natitingou ! Amen.



DIOCÈSE D'ABOMEY

Vœux perpétuels de la Sœur Jeannette Nougbodémin

Juste YÉLOUASSI
CORRESPONDANT

Le dimanche 5 mai 2024, à la paroisse Saint Benoît de Zagnanado, la Sœur Jeannette Nougbodémin s'est engagée définitivement dans l'Institut séculier Présence et Vie. L'eucharistie a été présidée par Mgr Eugène Cyrille Houndékon, évêque d'Abomey, entouré de quelques prêtres.

Religieuses et religieux, parents et amis ont entouré de leur affection la Sœur Jeannette Nougbodémin qui a prononcé ses vœux définitifs le dimanche 5 mai dernier. Dans son homélie, Mgr Eugène Cyrille Houndékon a exprimé sa gratitude à tous les prêtres concélébrants, aux amis et membres des familles concernées, notamment l'Institut des Sœurs Présence et Vie. Il a expliqué comment l'Apôtre Pierre avec tout son courage et son zèle, a pris la parole et annoncé la Bonne Nouvelle, en montrant que la promesse faite par Dieu a été réalisée. De fait, après la prédication du chef du collège des Douze, le païen, le Centurion a embrassé la foi et du coup, la Bonne Nouvelle s'étendit aux nations païennes. Bien plus, Pierre raconte les merveilles de Dieu. Selon Mgr Eugène Cyrille Houndékon, « c'est à travers la foi que l'amour se manifeste. La foi et l'amour se donnent la main. Le chrétien devient mûr pour le Seigneur qui a fait une déclaration d'amour à sa



Sœur Jeannette Nougbodémin pose avec Mgr Houndékon

création. En retour, nous devons aimer jusqu'au bout ». L'amour de Dieu est donné gratuitement. Et comme l'a dit l'Apôtre Paul aux Éphésiens : « Que le Christ habite en vous ! ». Dans ce contexte, la foi de la Sœur Jeannette Nougbodémin prend source et grandit. En effet, elle a compris davantage cette page de la Sainte Ecriture : « Heureuses celles qui n'ont jamais accouché ! Heureuses celles qui n'ont jamais allaité ! ».

Après l'homélie, les rites de

l'engagement perpétuel se sont déroulés jusqu'à la signature du registre. La Sœur Jeannette Nougbodémin s'est enfin confiée à la Vierge Marie, avant de venir à l'ambon exprimer ses remerciements. C'est feu Père André Desbois qui a reçu la vocation de Jeannette et l'a accompagnée jusqu'à un moment donné, bien qu'elle ne fût pas lettrée. Ainsi, elle a d'abord appris un métier avant d'aller obtenir les diplômes académiques.



10 ANS DU CENTRE AFRICAIN DE NUTRITION ET DE NATUROTHÉRAPIE APPLIQUÉE-JEAN PLIYA

Une référence en médecine douce en Afrique

Benoît-Mariano AYENA

Le Centre africain de nutrition et de naturothérapie appliquée-Jean Pliya (Canna-Jean Pliya) a célébré le mardi 14 mai 2024, ses dix années d'existence. La cérémonie sobre mais riche en couleurs a connu la participation de plusieurs personnalités, dont le ministre d'État Abdoulaye Bio Tchane, ceux de l'Agriculture et des Affaires sociales ainsi que la présence de Danielle Pliya, Directrice du Centre. Discours, témoignages, prestations artistiques et visite guidée ont été les grands moments de la cérémonie.

« Les médecins lui donnaient deux ans de plus à vivre alors qu'il avait 37 ans. Jean Pliya a vécu jusqu'à 84 ans grâce au traitement par les plantes qu'il a découvert ». C'est cette vertu des plantes qui a poussé Danielle Pliya à créer en 2014 le Centre africain de nutrition et de naturothérapie appliquée-Jean Pliya (Canna-Jean Pliya). Objectif : apporter des solutions naturelles et efficaces dans le traitement de toutes sortes de maladies. Dans un cadre où la diversité des plantes offre aux



Photo / La Croix/ Benoît-Mariano AYENA

Animation artistique au début de la cérémonie

visiteurs un environnement sain, le public a découvert le mardi 14 mai 2024 les différentes activités menées par le Canna-Jean Pliya pour le bien-être humain.

Des produits naturels qui garantissent une meilleure santé
Selon le ministre Abdoulaye Bio Tchane, ce Centre est une référence en matière de médecine

douce. « Nous pensons que la malnutrition est une maladie exclusivement infantile. C'est une grave erreur. 80% des Béninois sont mal nourris. Nous

avons tous besoin de revoir notre alimentation en nous rapprochant des spécialistes pour une bonne orientation », déclare-t-il. Il a exhorté les uns et les autres à venir essayer les produits du Canna-Jean Pliya. Pour permettre aux invités de mieux connaître le Centre et les services qu'il offre, une vidéo a été projetée sur écran géant. On peut ainsi noter la présentation du Centre et des produits qui y sont distribués, puis le mécanisme de préparation de ces produits. Judicaelle Irakoze, représentante du Fonds mondial pour la femme, a réitéré l'engagement de son Institution à accompagner les bonnes œuvres du Canna-Jean Pliya et soutenir les différents projets d'avenir.

Avant de clôturer la soirée, une vente à l'américaine a été organisée pour accompagner le Centre et ses œuvres. Danielle Pliya a invité l'assistance à goûter aux mets préparés à base de produits agricoles qui sont souvent proposés à la clientèle. En savourant les délices, l'assistance a suivi depuis la terrasse de la piscine, un sketch qui sensibilise sur les produits naturels qui garantissent une meilleure santé. Rappelons qu'à travers une déclaration poétique, un vibrant hommage a été rendu à feu Jean Pliya pour son apport au développement de la médecine traditionnelle.



Photo / La Croix/ Benoît-Mariano AYENA

Mémé Rose Pliya (à l'extrême droite) suit attentivement les échanges à côté de sa fille Danielle